



| COMMUNIQUÉ DE PRESSE |

Le Mans, le 22/11/2023

Des demandeurs d'emploi formés au contrôle non destructif pour la filière nucléaire

L'ECND Academy – Le Mans Université, EDF et Pôle Emploi lancent une formation innovante d'envergure nationale permettant à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une reconversion dans le domaine des contrôles non destructifs, essentiel pour de nombreux secteurs industriels. La première promotion est déjà recrutée par EDF.

Neuf demandeurs d'emploi venant de toute la France ont commencé cette formation de 4 mois depuis octobre 2023. Elle est réalisée grâce aux moyens pédagogiques et numériques de l'ECND Academy, atelier-école de Le Mans Université, seule université à proposer un enseignement à distance dans le domaine des contrôles non destructifs.

Le contrôle non destructif rassemble toutes les méthodes qui permettent de vérifier la qualité ou l'état d'un matériau, d'une soudure ou d'une structure sans les dégrader. Ces méthodes sont utilisées dans l'ensemble des secteurs industriels (industrie nucléaire, navale, pétrolière, aérospatiale, fonderie...). Cette filière en tension rencontre aujourd'hui des difficultés de recrutement sur tout le territoire national.

Les candidats ont été identifiés par Pôle Emploi dans le cadre du dispositif Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI), permettant aux employeurs de former leurs futurs collaborateurs avant leur embauche. C'est la première fois à l'échelle nationale que le dispositif intègre un enseignement à distance. La sélection des candidats s'est ensuite effectuée par l'ECND Academy – Le Mans Université, Pôle Emploi et EDF, en fonction des prérequis de la formation.

Cette nouvelle formation répond aux besoins pressants d'EDF de recruter des techniciens en contrôles non destructifs sur l'ensemble du territoire français : la Direction Ingénierie et Projets Nouveau Nucléaire d'EDF prévoit de recruter 50 personnes à horizon 2025.

La formation a été conçue de manière à lever les freins à la mobilité et réduire les coûts de formation pour faciliter la reconversion des demandeurs d'emploi. Condensée sur 4 mois, elle est dispensée principalement à distance, permettant aux stagiaires de ne pas déménager sur cette période. Pendant la formation, les bénéficiaires continuent de percevoir leurs indemnités ou une rémunération formation de Pôle Emploi.

À l'issue de cette formation, EDF proposera aux stagiaires un emploi en CDD sur leur site EDF d'apprentissage, le plus proche de leur domicile, où ils passeront la certification COFREND (Confédération française pour les essais non destructifs), qui atteste de leurs compétences. Ils pourront ensuite se voir proposer un CDI.

D'autres promotions suivront dans les années à venir pour répondre aux différents besoins d'EDF comme d'autres industriels.

—

Contact presse

Pauline Beltz

02 44 02 20 83 - 07 64 80 77 75

presse@univ-lemans.fr